

Une présence dans l'Udaf
et sur le terrain pour
garantir transparence et
interconnaissance.



COMPOSITION

Elus au CA de l'Udaf, la Commission de contrôle est actuellement composée de :

- * Présidente :
Evelyne FOURCAULX-VILLAUME
- * Membres :
 - Elisabeth HACHET
 - Martine HATTON
 - Angelès PERRIN

Les membres sont élus pour deux ans, leur mandat est renouvelable.



FONDEMENTS

La Commission de contrôle départementale trouve son fondement à travers le Code de l'Action Sociale et des Familles, ainsi que les statuts (*article 15*) et le règlement intérieur de l'Udaf (*article 10*).



CONTACT

Udaf des Vosges :

- * 5 Quartier de la Magdeleine –
88000 EPINAL
- * 03 29 82 36 03
- * udaf88@udaf88.org
- * Site internet : www.udaf88.fr



Commission DE CONTRÔLE DÉPARTEMENTALE



MISSIONS & COMPÉTENCES

Dans l'Udaf

- Vérifier la validité des candidatures, désignations et procédures de vote lors du renouvellement du CA (*bureau de vote et dépouillement*).



- Rendre compte au CA et à l'AG de l'Udaf des différentes missions.



Vers l'extérieur

- Instruire les demandes d'agrément des associations familiales, fédérations départementales, sections.



- Vérifier les listes annuelles d'adhérents des associations familiales ou sections. (*multi appartenance, doublons, hors département, effectifs...*)

- Organiser des visites sur site au sein des associations familiales membres actifs.



FONCTIONNEMENT

Réunions

La Commission se réunit une à plusieurs fois par an, en présentiel ou en visioconférence.



Délibérations

La Commission délibère valablement si au moins deux de ses membres ayant voix délibérative sont présents.



Obligations

- Les membres sont tenus à une obligation de confidentialité et de réserve concernant les sujets traités par la Commission ;
- En cas de conflit d'intérêts ou de risque de conflit d'intérêts, le membre concerné s'abstient de participer aux débats et aux votes.



Focus

LA MISSION DE VISITE SUR SITE

Objectifs



- Vérifier la régularité des pièces (listes d'adhérents, etc.) et la mise à jour du dossier,
- Favoriser l'interconnaissance,
- Développer le lien associatif.

Mode de sélection



- Sur demande de l'association ;
- En fonction de critères objectifs retenus par l'Udaf.

Déroulement



- Préparation : prise de rendez-vous et transmission des pièces nécessaires.
- Rencontre sur site : présentations croisées des personnes et des structures.
- Travail sur place : vérification des documents, analyse partagée des forces et axes d'améliorations.
- Suivi : envoi d'un compte rendu et maintien du lien entre l'Udaf et l'association.